

PROCES VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2019

PRÉSIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : *Titulaires* : Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Alexis FAIVRE, Philippe FALCE, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Marie-Laurence MERVILLE, Marie-Laure RAKIC, Philippe ROUX, Jean-Benoît VUITTENEZ, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Michèle RODIER, Patricia ROSSIGNOL, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Pierre BROUANT, Patricia RACKLEY, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHRAY, Jean-Paul BOURGOGNE, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Jérôme FLACHE, Claude VANIER-CORON, Jacques FROTEY, Bernard NONCIAUX, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY

Suppléants : M. Bruno COLIN (Suppléant d'ALOXE-CORTON),
M. Thierry BELLANG (Suppléant de BLIGNY-LES-BEAUNE),
M. Serge COULON (Suppléant de SANTENAY)

Délégués ayant donné procuration :

M. Raphaël BOUILLET à Mme Danièle JONDOT-PAYMAL,
Mme BOUTEILLER-DESCHAMPS à M. Fabrice JACQUET,
Mme Virginie LONGIN à Mme Virginie LEVIEL,
M. Christophe MONNOT à M. Noël BELIN,
M. Jean-Christophe VALLET à M. Pierre BROUANT,
M. Christian GHISLAIN à M. Patrick MANIERE,
M. Marc DENIZOT à Mme Patricia RACKLEY,
M. Philippe CESNE à M. Jean-Pierre REBOURGEON,
Mme Chantal MITANCHEY à M. Franck CHAMBRION,
M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés :

Mmes et M. Frédéric CANCEL, Carole CHATEAU, Justine MONNOT, Antoine TRIFFAULT-MOREAU, Carla VIAL, Sandrine ARRAULT, Serge COLLAVINO, Thierry LAINE, Pascal MALAQUIN, Annie BARAT, Christian POULLEAU, Jean CHEVASSUT, Claude MOISSENET, Sylvain JACOB.

Secrétaire de séance : M. Thibaut GLOAGUEN

M. SUGUENOT, Président, ouvre la séance à 19 H en souhaitant la bienvenue aux délégués communautaires.

M. SUGUENOT présente au Conseil Communautaire, Nicolas PANNIER, nouveau Directeur Général Adjoint de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud.

Cinq rapports sont inscrits l'ordre du jour, après examen des commissions thématiques, dont la Commission Finances-Synthèse qui s'est réunie le 30 janvier 2019. Cette séance sera consacrée également au débat d'orientations budgétaires.

Le Président rappelle les dates des prochaines instances communautaires :

- Bureau Communautaire le jeudi 7 mars 2019 à 12 H 30 à THURY,
- Conseil Communautaire le lundi 25 mars 2019, qui sera dédié au vote du Budget 2019.

Le Président fait part également des manifestations à venir :

- La 11ème édition du Festival du Film policier de BEAUNE du 3 avril au 7 avril prochain,
- Le forum de l'Ecole des Beaux-Arts avec les anciens élèves, le 16 février 2019,
- Le prochain rendez-vous « Familles des Branchés » jeudi 21 Février de 14 H à 16 H à la Maison de l'Intercommunalité, sur le thème « Mobilité Alternative, à chaque situation sa solution »,
- Pour rappel, le dernier mercredi de chaque mois, est organisée la distribution des composteurs de 14 H à 17 H, à l'accueil de la Maison de l'Intercommunalité.

ORDRE DU JOUR

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DECEMBRE 2018**
Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré,
par 65 voix pour et 14 voix contre
- ADOPTE le compte-rendu du Conseil Communautaire du 10 décembre 2018.

RAPPORTS HORS COMMISIONS

RAPPORT N°1 : COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DONNEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT ET AU BUREAU (du 1^{er} novembre 2018 au 31 décembre 2018)

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

Mme JONDOT souhaite évoquer la question de la non utilisation des couches lavables et réutilisables par les services de la Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud. Ceci constituerait à ses yeux un gain économique et écologique pour l'Agglomération.

M. COSTE, rappelle qu'il y a 2 ans une expérimentation a été menée avec le Conseil Départemental de Côte d'Or à Beaune sur ce sujet. Il s'est avéré que la réutilisation de couches pour les nouveaux nés est mauvaise d'un point de vue écologique, car elle nécessite l'utilisation d'une grande quantité d'eau.

Mme VANIER-CORON confirme que l'écologie et les économies font bien parties des préoccupations du Service, mais hélas sur le sujet des couches réutilisables, les parents n'adhèrent pas du tout à cette pratique et souhaitent des couches jetables pour leurs enfants. De plus, une étude interne au service a démontré que, financièrement, cette démarche n'était pas intéressante.

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir pris connaissance,**

- PREND ACTE des décisions prises, annexées à la délibération, par le Président et le Bureau en vertu des délégations de compétences qui leur ont été données par l'Assemblée plénière, pendant la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2018.

RAPPORTS SOUMIS A COMMISSIONS

RAPPORT N° 2 – AVIS SUR L'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) DE LA COMMUNE DE CHAGNY

(Rapporteur : M. Jean-Pierre REBOURGEON)

Le Président déclare que ce sont des dossiers importants et que les AVAP ont pour but de protéger les sites de qualité et ne sont donc pas uniquement des contraintes mais bien des moyens de mise en valeur des Communes.

M. QUINET fait part de son inquiétude face au modeste bilan de 6 Communes participantes à ces AVAP, alors qu'il s'agit un engagement pris lors de l'entrée des Climats de Bourgogne au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

M. SUGUENOT partage cette inquiétude et invite les Communes à se saisir de ce dossier au plus vite. Il ajoute qu'il comprend la réticence de certaines Communes par rapport au coût financier qu'une AVAP peut induire, mais que celle-ci permet notamment aux Communes de reprendre la main sur leurs territoires. Il espère que très peu de Communes se désengageront.

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- EMET un avis favorable sur le projet d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de CHAGNY

RAPPORT N° 3 – AVIS SUR L'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) DE LA COMMUNE DE PULIGNY-MONTRACHET

(Rapporteur : M. Jean-Pierre REBOURGEON)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- EMET un avis favorable sur le projet d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de PULIGNY-MONTRACHET

RAPPORT N° 4 – MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE CHAMBOUX

(Rapporteur : M. Xavier COSTE)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE les modifications statutaires du Syndicat mixte du barrage de CHAMBOUX, en raison de l'adhésion de la Commune d'ARCONCEY à ce syndicat.

Rapport n° 5 - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

Déclaration du Président (texte remise à chaque participant) :

« Alors que nous aborderons bientôt (le mois prochain) notre dernière année de mandat, ce début d'année est plus que jamais un moment privilégié pour jeter un regard dans le rétroviseur et se projeter vers l'avenir.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité vous réunir dans le cadre d'un Bureau élargi afin de préparer notre prochain Débat d'Orientations Budgétaires.

Il y a seulement 12 ans, nous étions nombreux ici à nous questionner sur la manière dont notre Communauté d'Agglomération allait suivre sa route, certains jugeant le périmètre trop vaste, d'autres s'interrogeant sur la présence de quelques Communes de Saône- et-Loire.

En ce début 2019, je suis aujourd'hui plus qu'hier, convaincu que le chemin que nous avons tracé ensemble est le bon.

Nous sommes véritablement passés de l'ère des fondateurs à l'ère des bâtisseurs. Car c'est bien cette nouvelle étape que nous avons franchie, au cours des années écoulées.

Après l'élaboration de notre projet de territoire, puis la mise en place des outils nécessaires à sa réalisation, nous avons fait sortir de terre de nombreuses réalisations concrètes, des projets pour tous nos concitoyens.

Nous avons apporté la preuve de notre capacité à porter des projets de grande ampleur, mais aussi des services à la population, que nos Communes n'auraient sans doute pas pu accomplir avec la même cohérence territoriale, la même capacité d'investissement, dans un contexte financier extrêmement contraint.

Surmontant nos différences et parfois même nos divergences, nous avons su mener un travail commun qui porte aujourd'hui ses fruits.

L'idée qu'une part de l'avenir de notre pays s'invente dans nos territoires m'est chère : ils sont des espaces d'expérimentation, des laboratoires d'idées obéissant à des logiques propres à nos

bassins de vie, à nos pratiques locales, à notre connaissance des réalités du terrain. J'aime parler de notre petite patrie du Sud de la Côte d'Or !

Sur des questions aussi essentielles que l'économie et l'emploi, les transports ou la transition énergétique, l'éducation ou la petite enfance, les équipements culturels et sportifs, c'est à l'échelle d'un territoire comme le nôtre que des projets utiles peuvent être mis en œuvre.

A l'écoute des besoins de nos concitoyens, il nous appartient de nous en saisir, de les fédérer, de leur donner un cap, dans un dialogue constant avec tous les acteurs locaux.

Nous nous y employons, ici, dans notre agglomération, et nous poursuivrons nos projets pour les années à venir autour de trois mots qui qualifient assez justement, notre engagement dans ce territoire d'avenir : innovation, proximité, développement.

Placer l'innovation au cœur de notre action, certes. Mais en faisant de la proximité notre fil conducteur permanent.

La proximité, c'est la capacité à déployer des services qui répondent au quotidien aux attentes de la population. C'est aussi la recherche du juste équilibre dans la mise en œuvre de ces services, quels que soient les territoires, urbains ou ruraux, et les modes de vie qui en découlent.

Nous y sommes attachés et c'est pourquoi notre projet porte de belles ambitions pour les années futures dans les secteurs de l'enfance et de petite enfance.

Mettre la famille au cœur de nos préoccupations est un enjeu majeur. La famille est le premier noyau de solidarité de nos sociétés et doit être à ce titre confortée, soutenue, face aux nouveaux défis des habitantes et des habitants dans leur vie quotidienne. (Épouses salariées, éloignement domicile-travail, familles recomposées et monoparentales ...)

Aujourd'hui nous pouvons être fiers du chemin parcouru avec nos 5 crèches, nos 4 relais d'assistantes maternelles, nos 34 sites périscolaires et nos 10 centres extrascolaires.

C'est une nouvelle étape que je vous propose désormais de franchir avec la création de nouveaux centres, encore plus adaptés aux besoins de la population et le développement de nos prestations existantes.

Dans le secteur de l'enfance, c'est ainsi le pôle de SAVIGNY-LES-BEAUNE qui fera l'objet de toutes nos attentions avec un budget de 250 000€ qui aura valeur d'exemple.

Car nous devons également poursuivre avec l'ensemble des Maires, des réflexions nouvelles dans le cadre de la carte scolaire, en concertation avec l'Education Nationale et les prestataires de transports en favorisant la création d'équipements inter RPI pour offrir des locaux dédiés et complètement adaptés.

Je sais qu'à l'Est de l'Agglomération, les Maires de MEURSANGES, CHEVIGNY- EN-VALIERE, CORBERON, MARIGNY-LES-REULLEE ont beaucoup d'imagination à ce sujet, tout comme les Maires de CORCELLES-LES-ARTS, EBATY, TAILLY et MERCEUIL.

MERCEUIL qui, elle-même, a bien mérité le remplacement de son préfabriqué et qui bénéficiera d'un fonds de concours important pour créer un nouveau site périscolaire.

La petite enfance souffre, quant à elle, d'un manque cruel de places dans certaines structures de notre territoire. Nous poursuivrons nos efforts pour réduire ces impitoyables listes d'attente !

De l'autre côté de l'échelle de la vie, nous pensons aussi à nos aînés, même si aujourd'hui, la compétence sociale n'est pas dévolue aux intercommunalités, nous développerons à travers notre politique du logement, un soutien en faveur de la réalisation d'un village senior.

Dans un autre domaine, notre projet de territoire prévoyait la mise en œuvre d'un plan global à l'échelle de l'agglomération pour encourager la pratique sportive (scolaire et de compétition) mais aussi de la natation en offrant des équipements de qualité, accessibles à tous.

Notre objectif était de proposer une offre aquatique familiale, sportive et récréative équilibrée. C'est chose faite avec la baignade naturelle de MONTAGNY qui vient ainsi compléter l'offre municipale de BEAUNE et CHAGNY. Des perspectives se présentent également à nous, avec l'école de voile.

Les équipements existants vont bénéficier d'une politique ambitieuse de rénovation avec la réhabilitation de la salle Jean Desangle, la poursuite des travaux de rénovation du FORUM et du complexe Michel BON, du Centre Saint-Nicolas à MEURSAULT, l'aménagement d'un synthétique avenue Guigone de Salins, mais aussi de la piste d'Athlétisme.

Nous construirons par ailleurs un nouveau gymnase à NOLAY et un nouvel équipement au Nord de l'Agglomération pour que toutes les populations bénéficient d'un accès qualitatif (sans doute à LADOIX-SERRIGNY, chef-lieu de canton).

Enfin pourquoi ne pas se tourner vers l'Est également, en regardant la salle de BLIGNY- LES-BEAUNE, qui certes n'est pas intercommunale, mais attend sa cure de jouvence, si la Commune en fait la demande.

Aménager le territoire au service de la population signifie également à mes yeux, offrir aux habitants quels que soient leurs lieux de vie, une offre culturelle et artistique grâce à nos établissements d'enseignement que sont l'école des Beaux-Arts et le Conservatoire de Musique.

La proximité, c'est aussi favoriser le développement d'aides en faveur des Communes rurales à travers nos divers fonds de solidarité communautaires mais aussi la signature avec le Pays Beaunois d'un Contrat de Ruralité qui favorisera les coups de pouce financiers en direction des projets nécessaires dans nos villages.

La proximité c'est enfin, développer une politique destinée à répondre aux difficultés de nos concitoyens en matière d'accès au logement ou à leurs préoccupations en matière d'adaptation de leurs logements aux exigences de notre temps, avec les aides réno' aux particuliers.

Notre budget 2019, prévoit ainsi l'accompagnement à la rénovation de 4 logements communaux pour un montant de 40 000€, l'aide à la création d'un éco quartier à RUFFEY-LES-BEAUNE, pour un montant de 80 000€ et bien sûr l'aménagement d'une aire d'accueil des Gens du Voyage.

Troisième et dernière thématique que je souhaite aborder : c'est celle de la réussite et du développement.

La réussite qui, comme chacun sait, est la meilleure amie de l'audace : « Seuls ceux qui osent s'accordent le droit de réussir », disait déjà Hérodote il y a vingt-cinq siècles.

Réussite économique, nous concernant. Par la dynamique des entreprises qui s'y développent ou viennent s'y installer, notre territoire est aujourd'hui créateur de richesse, donc d'emploi.

Nous y apportons notre contribution, d'abord par la commercialisation de foncier à vocation économique sur nos zones d'activités, qui est le fruit d'un travail en profondeur et de longue haleine.

Les résultats sont là : pour la seule année 2018, ce sont un peu plus de 50 000m² qui ont été vendus. Pour ne citer que quelques exemples : ALIX, VEOLIA ...

Pour 2019, ce sont près de 4,5M€ d'aménagements et d'acquisitions de terrains qui seront proposés sur nos 8 zones. Des ventes sont attendues à hauteur de 4 M€.

Nous allons désormais passer dans une nouvelle ère avec la création de la cité des vins, véritable Hôtel-Dieu du XXI^{ème} siècle.

Au total, à l'horizon des trois prochaines années, ces projets permettront la création nette de plus de mille emplois.

L'évocation de cette dynamique économique, et du soutien que nous lui apportons, ne peut pas faire l'impasse sur deux secteurs-clés : l'agriculture et le tourisme.

Nous avons engagé ces dernières années des actions en faveur d'une alimentation de qualité et du soutien aux productions de terroir, en lançant « la filière du goût d'ici ». Cette action témoigne de notre attachement à ce qui contribue aussi à notre qualité de vie et à la mise en valeur de nos atouts, par la présence d'activités agricoles variées qui façonnent nos paysages, notre économie locale et notre environnement.

Nous poursuivrons ces ambitions dans les années futures avec le développement d'un programme en faveur de la filière maraîchère bio, confiée à Gérard ROY.

Enfin, 2019 sera aussi l'année du tourisme, avec des actions qui fédèrent l'ensemble des acteurs concernés comme la poursuite du développement des véloroutes (Beaune - Etangs d'or/Bligny – Tailly) ou encore l'accompagnement de l'inscription des Climats au patrimoine mondial de l'UNESCO avec une importante campagne signalétique.

Avec nos équipements culturels et nos sites patrimoniaux ou naturels remarquables, nous avons toutes les cartes en mains pour continuer à développer cette filière très importante.

Ces réussites économiques, nous les accompagnons. Mais c'est à nos forces vives que nous les devons : elles méritent d'être félicitées pour les énergies qu'elles déploient, les talents qu'elles mobilisent, les projets qu'elles bâtissent, en plaçant toujours l'humain au cœur de leur attention.

Innovation, proximité, réussite : je tenais à évoquer devant vous ces thèmes qui me sont chers, qui nous sont chers. Ils sont des marqueurs forts de notre ambition et notre mobilisation pour une aggro dynamique, performante, dotée d'un véritable « pouvoir de séduction ».

L'innovation enfin, qui passe naturellement par le développement de véritables réseaux structurants.

Les réseaux de transports bien sûr, dont des développements ambitieux doivent être projetés sur l'ensemble du territoire pour améliorer les déplacements de nos concitoyens :

- Multiplier l'offre de TAD, cantonnée à l'heure actuelle à deux jours par semaine,*
- Développer l'offre interurbaine en créant de nouveaux services en direction des plans d'eau l'été, mais aussi demain en direction des nouvelles zones économiques de MONTAGNY, des Cerisières,*
- Créer de nouveaux équipements, des navettes (shuttles) qui relieront la Cité des Vins et les différentes gares du territoire (LE CREUSOT/BEAUNE).*

Et puis l'innovation passe aussi surtout, comme vous le savez toutes et tous, par le fameux développement de la fibre, que j'appelle de mes vœux sur l'ensemble du territoire et qui sera le garant d'un nouveau boom économique pour nos territoires ruraux, si nous réussissons le pari de la terminaison du réseau pour la fin 2020.

Enfin l'innovation doit être un véritable vecteur de développement des énergies sur notre territoire. En cohérence avec les objectifs européens, nationaux et régionaux la Communauté d'Agglomération s'est fixée 3 objectifs d'ici 2020 :

- Réduire de 20 % la consommation énergétique ;*
- Réduire de 20 % les émissions de Gaz à Effet de Serre ;*
- Atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale ;*

Et, d'ici 2050, s'inscrire plus globalement dans la perspective d'un territoire à énergie positive.

Nous devons ouvrir de nouveaux champs des possibles dans ce secteur très important pour notre avenir, nos enfants, mais aussi pour notre quotidien.

Favoriser le développement des énergies renouvelables certes, à travers de nouveaux programmes dédiés à la méthanisation, au photovoltaïque, à la création de Datacenter ...

Mais aussi permettre à nos concitoyens de faire des économies sur leur facture énergétique dans leur vie de tous les jours. A l'heure des gilets jaunes, cette question est devenue centrale pour le pouvoir d'achat des Français. Nous devons favoriser le développement de nouveaux moyens de transports, de plateformes de covoiturage, aider à l'isolation des domiciles, former aux gestes écologiques ... C'est ainsi que le budget envisagera des fonds de concours dédiés aux Communes pour l'installation de bornes électriques vélo et auto (Bouzaize, Gare de Beaune, Forum sports...) et pour le co-voiturage dans les Communes rurales. »

M. CHAMPION prend la parole et présente le DOB 2019. Le débat est à présent ouvert.

M. FLACHE intervient et précise que, malgré la baisse des dotations de l'Etat, la capacité d'autofinancement de l'Agglomération reste bonne grâce à la politique de développement économique menée par l'Agglomération. Il souhaite néanmoins savoir quelles recettes d'investissement sont envisagées pour l'année 2019, en terme de subvention notamment.

M. CHAMPION répond que cela dépend des projets mis en place par la Collectivité et que c'est justement pour cela que le Conseil Communautaire a été réuni ce soir, afin de débattre de ces possibles projets et donc de leurs potentiels subventions.

M. MANIERE estime que la collectivité doit prendre en main la transition écologique au travers de grands projets et, notamment en soutenant le développement du photovoltaïque, de la méthanisation etc.

M. QUINET souhaite que les moyens attribués actuellement au service péri et extrascolaires soient optimisés voire même augmentés.

Il évoque ensuite sa vision du projet de territoire de Beaune Côte et Sud. Ce projet doit davantage inscrire en son sein, les différentes composantes de l'Agglomération : la plaine, le plateau, la côte, afin d'adapter les politiques publiques portées par l'intercommunalité à ces différents espaces.

M. BELIN ajoute qu'il faudrait des financements croisés entre les Communes suivant leurs tailles. En effet, pour les petites Communes, la participation à certains projets, notamment portés par le Département ou la Région est quasi impossible du fait de leur trop petite taille, elles ne peuvent remplir les critères souhaités. Il souhaite donc une coopération entre petites Communes.

M. ROY souhaite revenir sur le fait que les populations ont du mal à se maintenir sur le plateau ou sur l'arrière côte. Il ajoute qu'il est favorable au développement des énergies renouvelables mais qu'une vraie réflexion est surtout à mener sur le fait de ramener une économie à la campagne. De plus, il souhaite que l'on ramène un peu de culture au sein des villages, afin d'animer les campagnes.

Le Président intervient, et confirme que cette notion de culture à la campagne est importante. La culture est restée une compétence communale, mais cela n'empêche pas l'Agglomération de pouvoir ponctuellement se saisir de cette question. Elle le fait d'ailleurs déjà un peu par son Conservatoire de Musique et son Ecole des Beaux-Arts qui organisent fréquemment des ateliers et représentations sur l'ensemble du territoire de Beaune Côte & Sud.

M. ROCH souhaite que l'Agglomération s'intéresse à la base nautique de Montagny-lès-Beaune qui accueille régulièrement de nombreux enfants de l'Agglomération. Celle-ci aurait besoin de travaux.

M. SUGUENOT confirme qu'il est entièrement d'accord et qu'il a lui-même évoqué ce projet lors de son allocution au début de ce rapport.

Annexe du rapport : L'égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines

(Rapporteur Jean-Pierre Rebougeon)

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu

- PREND ACTE des orientations présentées et susceptibles d'être retenues, dans le cadre de l'esquisse budgétaire 2019, mise à l'ordre du jour de la séance du 25 mars 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 05.

Le Secrétaire de Séance

Thibaut GLOAGUEN